



Assemblée générale

Distr. générale
13 octobre 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session

Organisation de la cinquante-huitième session ordinaire de l'Assemblée générale, adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

Deuxième rapport du Bureau

1. À sa 3^e séance, le 10 octobre 2003, le Bureau a examiné une demande du Secrétaire général (A/58/233) tendant à ce que soit inscrite à l'ordre du jour une question additionnelle intitulée :

« Financement de la Mission des Nations Unies au Libéria ».

Le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale :

- a) D'inscrire la question à l'ordre du jour;
- b) De la renvoyer à la Cinquième Commission.

2. À la même séance, le Bureau a examiné une demande des Pays-Bas (A/58/234) tendant à ce que soit inscrite à l'ordre du jour une question additionnelle intitulée :

« Affiliation de la Cour pénale internationale à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies ».

Le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale :

- a) D'inscrire la question à l'ordre du jour;
- b) De la renvoyer à la Cinquième Commission.

3. À la même séance, le Bureau a examiné une demande formulée dans une lettre datée du 3 octobre 2003, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent du Mexique (A/58/412) et décidé de recommander à l'Assemblée que le point 108 de l'ordre du jour, intitulé « Prévention du crime et justice pénale », qui avait été renvoyé à la Troisième Commission, soit aussi examiné directement en séance plénière à seule fin que l'Assemblée générale puisse se prononcer sur le projet de convention des Nations Unies contre la corruption.

* Nouveau tirage pour raisons techniques.

